

20



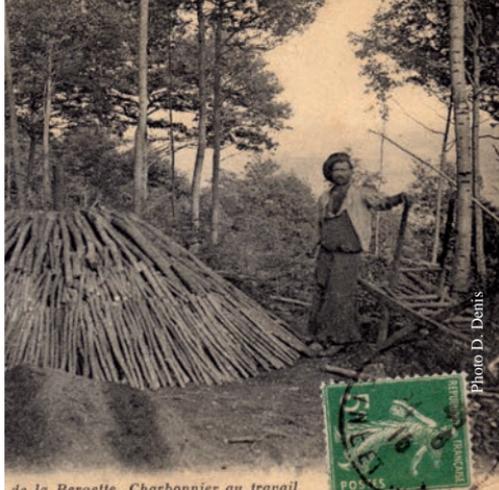
Le bois de la Bergette

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



de la Bergette. Charbonnier au travail.

Charbonnier au travail dans le bois de la Bergette vers 1920



Château de la Bergette vers 1930

Le bois de la Bergette résume à lui seul le paysage et l'atmosphère de la vallée de la Marne au nord-est du département. Le relief marqué du coteau boisé domine le fond de la vallée plus ouvert, vestige d'anciennes cultures.

Au niveau du coteau boisé, l'histoire témoigne d'anciennes activités humaines.

Les nombreux trous visibles dans la forêt sont liés à l'extraction de pierres meulières datant des XVIII^e et XIX^e siècles. L'activité n'y a toutefois pas atteint le niveau industriel du bois de la Barre, ENS situé tout proche du bois de la Bergette.

Du charbon de bois y était fabriqué. Entre le coteau et la Marne, se dressèrent



Du coteau à la Marne,
le bois de la Bergette nous
raconte un pan de l'histoire
de la vallée.

Une riche histoire

Photo Jp Copeaux

E. Guyot, imp.-édit., La Ferté-sous-Jouarre

Château de la Bergette vu depuis Reuil-en-Brie

les ruines du château de la Bergette. L'endroit est habité depuis la Révolution mais à l'époque c'est une ferme qui occupait les lieux.

La construction de la voie ferrée vers 1850 modifie la vallée en la rendant plus accessible. L'imposante demeure, visible sur les cartes postales anciennes, est construite vers la fin du XIX^e siècle.

Le château domine alors un parc descendant jusqu'au bord de la Marne. Dans les années 1920-1930, une coopérative, proche du parti communiste, propose aux ouvriers et à leur famille de partir à moindre frais à la campagne. Le site connaît son apogée avec les congés payés de 1936.

La propriété est agrémentée d'un jardin entretenu par plusieurs générations de jardiniers.

Un article du journal l'Humanité de 1926 décrit ainsi « deux parcs, abondamment garnis de marronniers, de peupliers, de tilleuls, de sapins et d'autres arbres plus rares... ».

On y trouve encore de nos jours diverses espèces ornementales mêlées à la nature sauvage.

Le domaine voit son destin basculer lors de la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle le bâtiment principal est pillé et détruit. Plus tard, la zone des bords de Marne est séparée de la propriété et cultivée jusqu'à un passé récent.



La topographie changeante et la variété des milieux naturels sur lesquels l'homme a laissé de nombreuses marques (ruines, route, voie ferrée) rendent la découverte du site à la fois riche et délicate. L'aménagement réalisé en 2011 par le Département permet de relier les bords de Marne au coteau boisé via un réseau de chemins adaptés aux caractéristiques écologiques de l'ENS.

Etat des ruines en 2011 - Photo : Y. Bourhis

Relier des milieux naturels variés

Les zones naturelles les plus intéressantes sont localisées sur le coteau boisé avec, notamment, la présence de coléoptères remarquables vivant dans le bois mort ou la nidification de rapaces (buse et épervier). C'est pourquoi le coteau boisé a fait l'objet de peu de travaux afin de rendre discrète la présence de l'homme.

Les ruines, trop instables pour être approchées par le public, ont été clôturées dans leur ensemble et permettent à une certaine biodiversité d'y trouver refuge. Seules les cavités où gîtent les chauves-souris ont été sécurisées afin d'éviter le vandalisme tout en améliorant la capacité d'accueil de ces animaux.

Le fond de la vallée présente une faune et une flore moins riches mais l'aménagement a permis d'améliorer le potentiel écologique de la zone. Du côté voie ferrée, une prairie a été semée et

n'est fauchée qu'une fois par an. Les plantations d'arbres et de haies champêtres ont pour but de retrouver l'ambiance bocagère visible sur les cartes postales anciennes. Le bord de Marne, quant à lui, va s'étoffer naturellement.

Un verger composé de 5 variétés de poiriers a été planté en 2012 sur la grande prairie avec le concours de l'Association les Croqueurs de Pommes et les enfants de l'école du Limon à la Ferté-sous-Jourarre. Les variétés anciennes choisies constituent un patrimoine génétique et rural à préserver. Au-delà, les vergers ont un réel intérêt pour la biodiversité car, en vieillissant, ils abritent de nombreuses espèces animales et végétales.



La poire Chat Rôti, une des cinq variétés plantées sur l'ENS
Photo : Croqueurs de pommes

BIODIVERSITÉ

Les chauves-souris

Mal connues ou mal aimées, les chauves-souris sont pourtant des animaux fascinants et utiles. Avec six espèces différentes recensées en 2010, l'ENS du bois de la Bergette présente un intérêt certain pour les chiroptères.

Le site propose en effet des zones de chasse et/ou des gîtes variés qu'affectionnent ces petits mammifères.



Photo : Benoît Morazé

On peut classer les espèces de chauves-souris recensées sur l'ENS en trois catégories :

- Les espèces vivant habituellement à proximité des zones urbaines : la **Pipistrelle commune** et la **Sérotine commune**.
- Les espèces plutôt forestières : la **Noctule commune** et la **Noctule de Leisler**.
- Les espèces inféodées aux milieux aquatiques dont le **Murin de Daubenton**.



Photo : Jean-Louis Gathoye

Le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus* - Kuhl, 1817) a été recensé sur le site. Ce petit chiroptère d'une envergure variant de 19 à 22,5 cm et d'un poids de 4 à 8 g a été repéré en hibernation ainsi qu'en vol, grâce aux ultrasons qu'il émet. Le cycle de vie du Murin à moustaches est similaire à celui des autres espèces de chauves-souris insectivores européennes. Son cycle annuel comprend deux grandes périodes contrastées qui vont rythmer sa vie.



Photo : S Plancke

L'hiver, l'absence de proies l'oblige à entrer en léthargie pour attendre le retour du printemps dans des caves froides et humides.

Du printemps à l'automne, le Murin à moustaches est actif : il change de gîte voire même de secteur géographique en parcourant jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres. Il s'installe alors dans les espaces disjoints des bâtiments, des ponts ou dans les cavités des vieux troncs. Le Murin à moustaches



Photo : A Lainé

se nourrit d'insectes volants (moustiques, tipules - communément appelés « cousins » et papillons). Son territoire de chasse est très varié allant des zones urbaines aux boisements en passant par les parcs et les jardins. L'ENS offre une multitude de zones à prospecter pour cette espèce : l'ancien parc du château, les nombreuses lisières forestières, les bords de Marne, la bordure de la voie ferrée, les ruines et les habitations.

Des animaux menacés

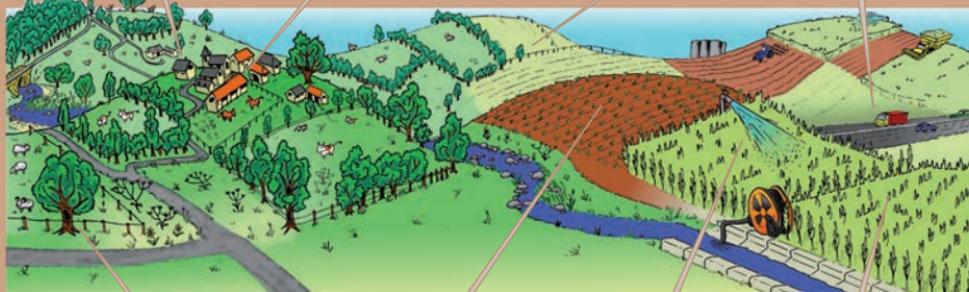


Destruction
des ruines

Fermeture des accès aux gîtes
Traitement des charpentes

Disparition
des haies

Collisions
routières



Destruction des arbres
creux ou morts

Disparition
de l'élevage

Monoculture
intensive

Pesticides



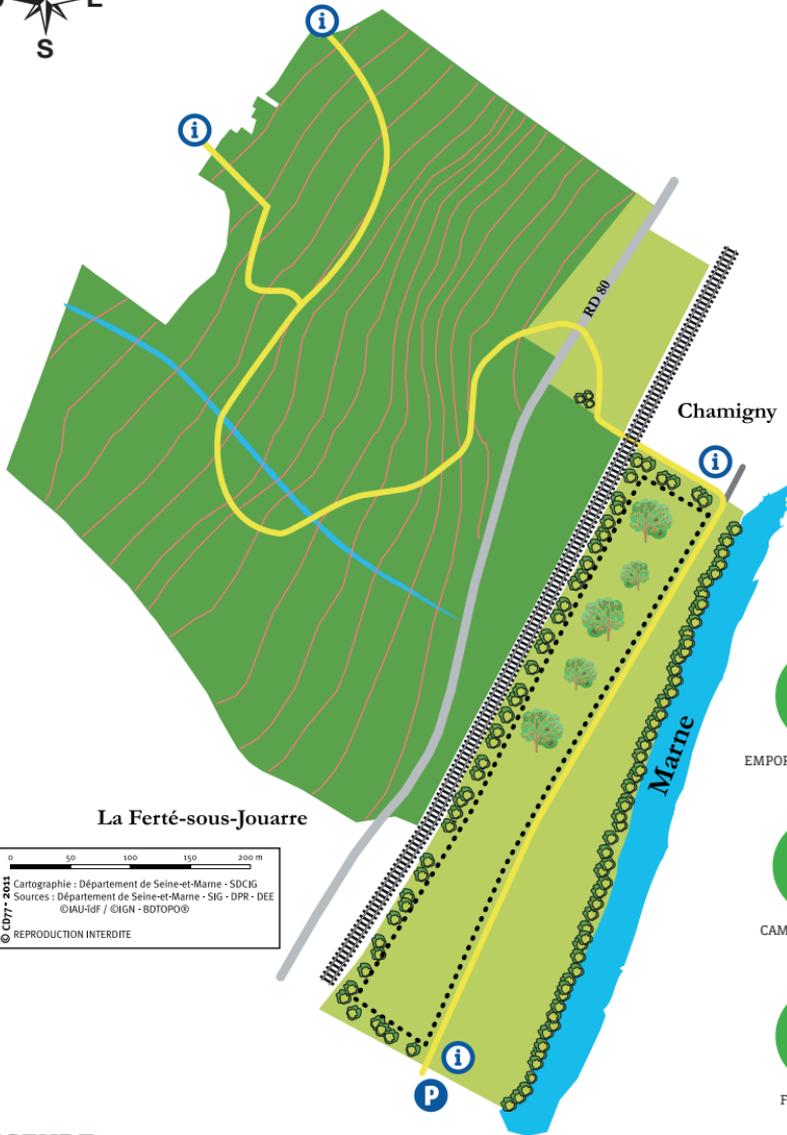
L'une des principales menaces est la disparition de leurs gîtes, en particulier ceux servant à la reproduction, y compris dans nos maisons.

Été comme hiver, les sites occupés doivent être exempts de tout dérangement.

Les chauves-souris sont très farouches. L'été, elles risquent, en quittant leur gîte, d'abandonner leurs jeunes de l'année, mettant ainsi toute la colonie de reproduction en péril.

L'hiver, la visite de cavités abritant des chauves-souris en léthargie peut provoquer leur réveil et déclencher une surconsommation de calories pouvant leur être fatale...

INFORMATIONS PRATIQUES



La Ferté-sous-Jourarre

Chamigny

Marne

RD 80

0 50 100 150 200 m

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - SDCIG
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DPR - DEE
©IAU-idF / ©IGN - BDTOP0®

© CH77 - 2011
REPRODUCTION INTERDITE



EMPORTEZ VOS DECHETS



CAMPING INTERDIT



FEU INTERDIT

LÉGENDE

 Chemins

 Clôtures

 Courbes de niveau

 Boisements

 Prairies

 Haies

 Verger

 Accès et informations

 Parking communal

